

Soutenir l'audace d'entreprendre des femmes : « Créatrices d'Avenir » lance son édition 2025



Avec le soutien de



Le grand concours francilien « Créatrices d'Avenir » lance son programme 2025 pour valoriser les initiatives entrepreneuriales portées par les femmes et susciter de nouvelles vocations.

Porté par Initiative Ile-de-France, premier réseau associatif d'accompagnement et de financement des entrepreneurs de la région, cet événement annuel met en lumière les parcours de femmes audacieuses, inspirantes, qui se sont lancées dans l'entrepreneuriat et façonnent l'économie de demain.

Depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 30 septembre 2025, les candidatures sont ouvertes sur www.creatricesdavenir.com pour toutes celles qui souhaitent mettre en lumière leur parcours et donner de l'élan à leur projet entrepreneurial. Chaque année, sur près de 800 candidatures, des dizaines de projets pilotés par des femmes émergent grâce à « Créatrices d'Avenir » et témoignent de la diversité, du dynamisme et de la créativité du territoire francilien.

À la clé pour les futures lauréates du concours : 30 000 € de dotations financières, une visibilité médiatique ainsi qu'un accompagnement délivré par les partenaires du concours (conseils, coaching, stratégie, mise en réseau, et même des billets d'avion pour des actions de prospection à l'international). Et un engagement de toutes : partager leur envie d'entreprendre pour développer l'entrepreneuriat des femmes !

« Créatrices d'Avenir » : un vrai tremplin pour les femmes entrepreneures

Depuis 15 ans, le concours « Créatrices d'Avenir » propulse les femmes qui entreprennent en Ile-de-France. **Une enquête^(*) menée auprès des anciennes lauréates et finalistes** confirme l'effet transformateur de cette expérience, souvent vécue comme **un tournant majeur** dans leur parcours, tant sur le plan professionnel que personnel. Les résultats reflètent **l'impact positif du concours** auprès des entrepreneures :

- **77%** ont vu leur projet progresser ;
- **74%** ont renforcé leur posture entrepreneuriale ;
- **83%** se sentent plus épanouies depuis qu'elles se sont lancées dans l'entrepreneuriat ;
- **95%** recommanderaient « Créatrices d'Avenir » à d'autres créatrices d'entreprise ;
- **70%** des entreprises accompagnées sont pérennes à 3 ans (et 66 % à 5 ans).

Pour ces dirigeantes d'entreprise, deux leviers sont essentiels pour entreprendre et réussir : trouver des financements et être bien entourée. À l'inverse, elles citent des erreurs fréquentes comme **s'appuyer sur les mauvaises personnes** ou **minimiser l'importance du financement**. Autant de pièges que le réseau Initiative Ile-de-France tente de leur faire éviter. En effet, **l'accompagnement et le financement** sont des piliers que « Créatrices d'Avenir » place au cœur de sa mission depuis ses débuts.

« Alors que j'étais en pleine phase de lancement et de développement, Créatrices d'Avenir m'a énormément apporté : visibilité, crédibilité et posture entrepreneuriale. Grâce à cela, NONAM, c'est déjà près de 70% de croissance sur ce début d'année 2025 comparé à l'année passée » confie Manon Montessuit, fondatrice de NONAM® et lauréate du Prix « Artisanat » au concours Créatrices d'Avenir 2023.

Huit trophées pour faire rayonner les pépites des territoires franciliens

La cérémonie de remise des prix se tiendra en décembre prochain et récompensera huit femmes ayant créé ou repris une entreprise en Ile-de-France. Guidé par l'ambition de **refléter la détermination, l'audace, la diversité et la richesse des projets entrepreneuriaux portés par les franciliennes dans l'ensemble des territoires**, le concours propose **6 catégories de Prix** :

- **Artisanat** : Femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité relève de l'artisanat ;
- **Engagement écologique et sociétale** : Femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité contribue à une économie responsable qui veille à l'équilibre entre performance économique et impacts environnementaux, sociaux et sociétaux ;
- **Impact territorial** : femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité a un impact social et/ou économique significatif sur la vie locale et sur le territoire (commerce ou service créateur de lien social, entreprise créatrice d'emplois directs et/ou indirects sur le territoire...) ;
- **Innovation** : femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité présente une innovation de produits (biens ou services) ou de procédés (production, méthode de développement, logistique, distribution, marketing...) ;
- **Mixité des métiers** : femme ayant créé ou repris une entreprise qui participe à la féminisation d'un secteur d'activité marqué par une sous-représentation des femmes (nouvelles technologies, numérique, industrie, BTP, sécurité, transport, agriculture...) ;
- **Pépite des quartiers** : femme issue ou habitante d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ayant créé ou repris une activité (vérifiez ici si votre adresse est située en QPV).

Aux lauréates de chacune de ces catégories s'ajouteront la lauréate du **Grand Prix « Créatrices d'Avenir 2025 »** ainsi que celle du **Prix du « Meilleur pitch »**.

Chaque territoire sélectionnera ses finalistes à l'occasion des **jurys départementaux**, organisés par les 10 associations locales du réseau Initiative Ile-de-France, qui réuniront les représentants des préfectures départementales, des collectivités locales, d'organismes financiers, ainsi que des partenaires experts de l'entrepreneuriat et des dirigeantes d'entreprise.

Le **Grand jury**, composé d'Initiative Ile-de-France et des partenaires officiels du concours, se réunira le 18 novembre pour auditionner les finalistes régionales et désigner la lauréate du Grand Prix « Créatrices d'Avenir 2025 » et les lauréates des Prix thématiques.

Un programme à forte dynamique partenariale

Pour les candidates à l'édition 2025 de « Créatrices d'Avenir », participer au concours n'est pas seulement une opportunité de remporter une dotation financière. C'est aussi la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'une mise en réseau adaptée à la phase de développement de leur entreprise.

Parmi les nouveautés de cette édition, deux nouveaux partenaires : **Booster Academy et Meet My Mentor** qui proposeront à l'une des lauréates respectivement un parcours pour développer sa stratégie de prospection commerciale, et un accompagnement sous forme de coaching dédié au développement du réseau, de l'image et de l'influence.

Pour l'organisation de « Créatrices d'Avenir » et l'accompagnement des candidates, le réseau Initiative Ile-de-France bénéficie du soutien essentiel **d'acteurs publics et privés de référence** fortement engagés dans le développement économique des territoires et la promotion de l'entrepreneuriat des femmes : **Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, Région Île-de-France, Fonds social européen +, Bpifrance, Crédit Agricole d'Ile-de-France, Banque Neuflyze OBC, Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur et AIR FRANCE.**

Cette année encore, l'ensemble des **acteurs de l'écosystème entrepreneurial francilien** se mobilisera dans chaque département, notamment à travers les événements de sensibilisation et de promotion de l'entrepreneuriat des femmes qui se dérouleront en septembre, et les jurys de sélection des lauréates départementales.

Informations pratiques

Dates clés du concours « Créatrices d'Avenir » 2025

Ouverture des candidatures	1^{er} juin 2025
Événements territoriaux « Créatrices d'Avenir ».....	septembre 2025
Clôture des candidatures.....	30 septembre 2025
Jurys de sélection des lauréates départementales.....	du 13 au 17 octobre 2025
Jury de sélection des finalistes régionales.....	28 octobre 2025
Grand jury	17 novembre 2025
Cérémonie de remise des prix	décembre 2025

Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise dont :

- Le siège social est situé en Ile-de-France,
- Au moins 50% des parts sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante est une femme,
- Les statuts ont été déposés (pour les sociétés) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre 2025,
- Le projet s'inscrit dans au moins une des catégories de prix du concours.

Comment candidater ?

Rendez-vous sur www.creatricesdavenir.com.

En savoir plus sur « Créatrices d'Avenir »

Retrouvez plus d'informations sur www.creatricesdavenir.com et découvrez les lauréates des précédentes éditions sur www.creatricesdavenir.com/palmares

Suivez « Créatrices d'Avenir » sur les réseaux sociaux :

- Instagram : [creatricesdavenir](https://www.instagram.com/creatricesdavenir) • Facebook : [ConcoursCreatricesdAvenir](https://www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir) • LinkedIn : [creatricesdavenir](https://www.linkedin.com/company/creatricesdavenir)

(*) Enquête Créatrices d'Avenir : questionnaire conduit en ligne du 30 avril au 13 mai 2025 auprès des finalistes et lauréates des éditions passées du concours Créatrices d'Avenir. 62 lauréates et finalistes répondantes.

A propos du réseau Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France, réseau associatif francilien d'accompagnement et de financement des entrepreneurs a permis de créer et maintenir 4 290 emplois en 2024, en finançant et accompagnant plus de 1 700 nouveaux entrepreneurs dont 40% de femmes. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 89% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. En savoir plus sur www.initiative-iledefrance.fr.

Contacts presse

Agence Edifice

Morgane Deck - Tél. +33 (0)6 26 96 15 78 - Mail : morgane@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : laetitia@edifice-communication.com

Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : etienne@edifice-communication.com

Initiative Ile-de-France

Nadège Hammoudi - Tél : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr